



22 DEC. 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CASTELLANE

Conseillers en exercice : 18

Présents : 12

Votants : 15

OBJET : N°04-15122016-151- TARIFS 2017- BUDGET « POMPES FUNEBRES »

Date de la convocation : 7 Décembre 2016

L'an deux mille seize et le quinze du mois de décembre, le Conseil Municipal de la commune de CASTELLANE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à dix-huit heures dans la salle de réunion de l'école élémentaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre TERRIEN, Maire.

Présents : MM TERRIEN, PASSINI, Mmes BRONDET, CAPON, M. GUES, Mme GAS, MM. RIVET, GOLÉ, Mme BREMOND, M.LEFEBVRE, Mme THOMAS, M. CAUVIN (arrivé à 18h15).

Excusés : M. SILVESTRELLI, Mme DESAILLOUD (Pouvoir à Mme BREMOND), M. GAGLIO (Pouvoir à Mme CAPON), Mme CHALVE (Pouvoir à M. PASSINI).

Absents : Mme AURIC-ERBI, M. VILLATA.

Secrétaire de séance : Mme BRONDET

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PASSINI, adjoint au Maire délégué aux finances, qui présente les tarifs communaux appliqués en 2016 et les proposition de tarifs l'exercice 2017 à savoir :

Libellé	Tarifs 2016	Tarifs 2017
Colombarium (1 case) 15 ans	400.00€	400.00€
Colombarium (1 case) 30 ans	800.00€	800.00€
Creusement de fosse	200.00€	200.00€
Transport de corps (corbillard)	180.00€	180.00€
Exhumation - réinhumation	200.00€	200.00€
Exhumation seule	150.00€	150.00€
Inhumation	200.00€	200.00€
Caisse pour réduction, reliquaire	80.00€	80.00€
Concession 50 ans m ²	200.00€	200.00€
Concession 30 ans	150.00€	150.00€
Concession 15 ans	100.00€	100.00€
Scellement urne		30,00€
Inhumation urne		50,00€
Dispersion des cendres Jardin du Souvenir (plaque à la charge de la famille)		15,00€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

décide d'appliquer au budget des Pompes Funèbres les tarifs ci-dessus listés pour l'année 2017.

Fait et délibéré à Castellane
Les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre TERRIEN

